

Je suis vice-président du comité permanent des comptes publics. C'est là un comité impartial chargé d'examiner de nombreux cas de mauvaise gestion depuis les cinq ou dix dernières années et dont nombre existent encore. Un des objectifs du gouvernement actuel, et je suis persuadé que c'était un objectif du gouvernement précédent, est de voir à améliorer la capacité de gestion des hauts fonctionnaires.

Quelles sont les questions que les Canadiens se posent plus communément aujourd'hui? D'abord, ils se demandent s'ils peuvent faire confiance au gouvernement. Les Canadiens sont très cyniques et avec raison. Permettez-moi de vous donner quelques exemples. Le budget de M. MacEachen de 1981 prévoyait un déficit de 10.5 milliards. Il a fini par atteindre les 19 milliards, soit plus de 8.5 milliards de plus que le montant prévu. Le budget de M. Lalonde en 1983-1984 prévoyait un déficit de 29.6 milliards. Il a atteint la somme de 33.5 milliards, soit quatre milliards de plus. Oui, c'était mieux, mais ce n'était pas encore la maîtrise.

La semaine dernière, mon ami, le député de Gander-Twilligate (M. Baker), a fait valoir un point intéressant. Il a dit que depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur avait accumulé 23 p. 100 du déficit total. Beaucoup des programmes dont nous avons hérité sont des programmes statutaires qui justifient de 75 à 80 p. 100 environ des dépenses gouvernementales. On ne peut rien contre ces dépenses, car elles sont fixes. Toutefois, si cela peut faire plaisir au député, c'est avec plaisir que j'assume et, j'en suis sûr, que le gouvernement assume, la responsabilité de 23 p. 100 du déficit, mais les libéraux peuvent être tenus responsables des autres 77 p. 100. L'année dernière, nous avons dit que nous allions présenter un budget prévoyant un déficit de 33.8 milliards de dollars. Et c'est exactement ce que le déficit s'est révélé être. C'est comme cela qu'on planifie et qu'on s'en tient à ses plans.

Ce nouveau gouvernement va-t-il donner au pays une certaine attention et une certaine orientation, surtout dans sa gestion des dépenses? Autrement dit, en quoi notre gouvernement diffère-t-il du gouvernement libéral précédent? Je voudrais citer quelques exemples qui illustrent parfaitement ce point. En 1984, le gouvernement a tracé un plan destiné à remettre de l'ordre dans ses affaires. Il s'est alors fixé trois objectifs principaux: améliorer l'efficacité du gouvernement, encourager les initiatives privées et redonner confiance au secteur privé. Le budget qui a été présenté il y a quelques jours n'a rien de nouveau. Il fait partie du plan que le gouvernement s'est tracé en novembre 1984 et qu'il a commencé à mettre en œuvre en mai 1985. Le gouvernement fait ce qu'il a dit qu'il allait faire lorsqu'il a pris le pouvoir en 1984.

Permettez-moi de vous citer des exemples de ce qui fait, à mon avis, que notre gouvernement diffère du précédent. D'abord et avant tout, le groupe de travail Nielsen a accompli beaucoup de choses grâce à la collaboration de représentants des secteurs public et privé. Vous n'ignorez pas que nous allons recevoir un rapport mardi prochain. Pour ma part, j'ai bien hâte d'en prendre connaissance. Je m'attends à ce qu'il révèle de très nombreux cas de double emploi dans ces programmes. Ainsi que l'a mentionné ce matin mon collègue, le leader parlementaire du gouvernement, nous aurons une réforme et,

### *Le budget—M. Ravis*

dans bien des cas, une diminution de la réglementation. Le président du conseil du Trésor (M. de Cotret) a dit que, pour la première fois de notre histoire, il y aura des primes d'encouragement pour les hauts fonctionnaires qui auront géré prudemment les fonds de l'État. Il y a quelques semaines, ce dernier a décrété le gel de l'embauchage et des dépenses, ce qui va réduire le gaspillage de dernière minute qui se faisait depuis des années. On pense épargner de la sorte 6 milliards de dollars. J'ose croire que même l'ancien gouvernement en aurait fait autant à notre place. Ce budget prévoit les compressions des dépenses gouvernementales les plus considérables de ces 20 dernières années. Je vous assure que cela nous différencie sensiblement de l'ancien gouvernement. Nos besoins en matière d'emprunts ont été réduits du quart. Ainsi, la reprise économique se fait sans que nous ayons besoin d'emprunter autant qu'auparavant. Enfin, d'ici à 1990, la Fonction publique connaîtra une baisse de 15,000 années-personnes. Dans la mesure du possible, celle-ci s'effectuera au moyen de l'attrition.

Peut-on réduire le déficit, monsieur le Président, et s'y prend-on de façon équitable? Nous avons toujours cru qu'il fallait diminuer le déficit et exercer le contrôle sur les dépenses gouvernementales. La recette comprend trois ingrédients de base: une bonne dose de courage, une bonne dose de volonté politique comme il ne s'en était pas vu ici depuis nombre d'années, ainsi qu'une bonne dose de leadership. Le gouvernement s'est donc attaqué de front à la crise financière qui sévit depuis dix ou douze ans. Comme me le disait quelqu'un dans un avion, il y a quelques jours, il est temps que nous nous attaquions à ces questions.

En plus des mesures de réduction du déficit que j'ai mentionnées précédemment, on prévoit vendre certaines sociétés d'État. Le meilleur exemple est de Havilland. Il y a ensuite le programme de récupération des frais. De même, nous devons limiter à 2 p. 100 la croissance de notre budget d'exploitation, ce qui est inférieur à l'inflation. Pour en revenir à ma conversation dans l'avion, mon interlocuteur me signalait quelque chose d'intéressant. Il disait que si nous avons le niveau de vie que nous connaissons, c'est parce que nos grands-parents et nos parents ne nous ont pas laissé l'énorme dette que nous laisserons à nos enfants. Une femme disait à l'émission *Cross Country Check-up*, dimanche dernier, que sa fille attendait un enfant en mai et elle ajoutait que, dès qu'il serait né, il aurait à supporter une dette de \$8,200. C'est une chose qu'elle n'aimait pas et c'est pour cela qu'elle était d'accord avec le budget. Il tient compte de la dure réalité.

Je vois qu'il me reste peu de temps avant 13 heures. Je voudrais dire à ceux qui s'inquiètent des programmes sociaux, et certainement...

**Le président suppléant (M. Paproski):** Avant que j'annonce qu'il est 13 heures, je tiens à dire au député que lorsque nous appellerons l'ordre du jour, il disposera de sept minutes, plus la période des questions et observations.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)